

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31520**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Animateur tennis

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de tennis	Président de la Fédération

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire réalise les activités suivantes :

- Accueil de tout public (adhérents, non adhérents) afin d'expliquer et d'informer sur les conditions de déroulement des activités de tennis et disciplines associées
 - Encadrement de séances collectives de découverte en tennis et d'initiation dans les disciplines associées (beach tennis, padel, ...) pour tout public en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
 - Dynamisation de la vie du club
 - Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure en lien avec ses responsables (dirigeants et/ou salariés)
 - Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident
- Capacités attestées :
- Communiquer les informations sur l'organisation et le fonctionnement du club, ses services et ses activités en adaptant son discours aux différents publics
 - Recueillir les attentes du public pour orienter et proposer des actions appropriées
 - Préparer la séance en prenant en compte l'espace les conditions de pratique et les caractéristiques du ou des joueurs, en veillant à la sécurité des pratiquants
 - Proposer et organiser des situations de jeu ludiques et variées, en favorisant la réussite des joueurs par l'apprentissage des éléments techniques et tactiques de base, en les adaptant progressivement aux spécificités, aux aptitudes et aux attentes des joueurs, dans le cadre d'une séance et d'un cycle de séances
 - Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu
 - Transmettre la charte éthique fédérale et les valeurs citoyennes du sport
 - Vérifier et assurer la sécurité des joueurs pendant la pratique au regard des critères établis
 - Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents
 - Organiser, promouvoir et piloter les différents événements de la structure dans les différentes disciplines proposées
 - Gérer les adhésions et inscriptions aux différents événements organisés par la structure
 - S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
 - Auto-évaluer ses interventions
 - Rendre compte des actions menées auprès de ses référents (dirigeants et pédagogiques)
 - Maîtriser l'outil de gestion du club
 - Vérifier et entretenir le matériel et vérifier l'espace de pratique
 - Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
 - Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

clubs affiliés à la FFT
associations sportives
emplois occasionnels d'animateur tennis et disciplines associées

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

- Article L 212-1 du Code du sport, Décret N° 2004-893 du 27 août 2004 pris pour l'application de l'article L 363-1
- être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civique niv.1)
 - attester du premier niveau de classement dans une des disciplines du tennis
 - être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis datant de moins de trois mois au jour de sa candidature si le candidat n'est pas licencié FFT pour la saison en cours
- convention collective nationale du sport (avenant n°1)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Une observation au poste de travail par le responsable de la structure et le tuteur.

Présentation d'un rapport de stage sous la forme d'un exposé de 15 minutes, suivi d'un entretien de 30 minutes conduit par 2 évaluateurs.

- Observation au poste de travail

Une grille d'observation permettra au tuteur d'évaluer au sein de la structure les compétences du bloc 1 « Accueil ».

L'évaluation se fera au cours de la formation.

- Mise en situation pédagogique

- Entretien

Mise en situation d'une séance de 30 minutes de découverte du tennis ou d'initiation du beach tennis ou padel avec 4 à 6 joueurs adultes, suivie d'un entretien de 15 minutes conduit par 2 évaluateurs.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant, - Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant, - Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, - Un représentant de la FFT ou son suppléant.
En contrat de professionnalisation	X		- Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant, - Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant, - Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, - Un représentant de la FFT ou son suppléant.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X		- Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant, - Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant, - Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, - Un représentant de la FFT ou son suppléant.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Animateur tennis" avec effet du 21 juillet 2018, jusqu'au 21 juillet 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Fédération Française de Tennis par délégation de la CPNEF Sport
2 avenue Gordon Bennett
75016 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AUVERGNE RHONE-ALPES - 30 rue Lionel Terray - 69500 BRON
BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 13 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
BRETAGNE - bp 184 - 1 rue stanislas le compagnon - 56308 PONTIVY CEDEX
CENTRE VAL DE LOIRE - 14 et 16 Rue Albert Camus - 41000 BLOIS
CORSE - Centre Territorial de Corse - Route des Sportifs - 20290 - LUCCIANA
GRAND EST - Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
HAUTS DE FRANCE - 93 rue du Fort - CS 21015 - 59701 MARCQ EN BAROEUL
ILE DE FRANCE - 89 rue Escudier - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
NORMANDIE - bp 40089 - boulevard charles v - 14603 HONFLEUR
NOUVELLE AQUITAINE - 2 Allée Pierre de Coubertin - 33400 TALENCE
OCCITANIE - 5 avenue Suzanne Lenglen - 31130 BALMA
PAYS DE LA LOIRE - CS50053 - 25 Rue des Halles - 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - 1175, Chemin des Cruyes - Celony - 13090 Aix en Provence
GUADELOUPE - Stade Lambert Lamby - Bas du Fort - 97190 GOSIER
GUYANE Centre Régional de Tennis - Rocade Zephir - BP 862 - 97303 CAYENNE CEDEX
MARTINIQUE - LTM - Petit Manoir - 97232 LE LAMENTIN
REUNION - BP 20021 - 97802 - ST DENIS CEDEX 9

Historique de la certification :